

**Arrêté du 26 décembre 2017 modifiant le formulaire de déclaration semestrielle du nombre de mesures de protection des majeurs et de secrétaires spécialisés des personnes agréées pour exercer à titre individuel l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs**

26/12/2017

Le formulaire prévu par cet arrêté sera mis en ligne sur un site internet, à l'adresse suivante: [https://www. service-public.fr](https://www.service-public.fr)